On ignore la date de sa mort, comme celle de sa naissance.

ESTRÉES (Gabrielle D'), marquise de Monceaux et duchesse de Beaufort, maîtresse de Henri IV, née en 1571 ou 1572, morte le 10 avril 1599. Elle était fille d'Antoine d'Estrées, grand maître de l'artillerie, et de Françoise Babou de La Bourdaisière, femme peu estimable, fort galante même, s'il faut en croire quelques chroniqueurs. Elle avait deux frères, dont l'un, le marquis de Cœuvres, devint maréchal d'Estrées, et cinq sœurs, parmi lesquelles la trop célèbre abbesse de Maubuisson, que ses déportements firent déposer en 1618 et jeter au couvent des filles pénitentes, puis aux claristes de Paris, où elle mourut en 1634.

Le nom de Gabrielle est populaire autant que celui de son royal amant. Et cependant, s'il est vrai que Henri IV ne fut point tout à fait aussi bon homme qu'a bien voulu le dire son premier historien, l'évêque Hardouin de Péréfixe, et qu'après lui l'ont répété tous les autres historiens et les poëtes, Voltaire en tête, il est encore plus vrai que Gabrielle n'était point tout à fait une rose en bouton, fraîche, à peine éclose. Si nous cherchions un peu dans ses premières années, dans celles qui précèdent ses relations avec Henri IV, nous trouverions de quoi étonner bien des lecteurs. Bassompierre, par exemple, dans ses *Mémoires* (p. 175, édition de 1802), nous fait cette révélation peu édifiante : « Cette femme a obtenu plus de célébrité qu'elle n'en méritait. Dès l'âge de seize ans, elle fut, par l'entremise du duc d'Epernon, prostituée par sa mère au roi Henri III, qui la paya six mille écus. Montigny, chargé de porter cette somme, en garda deux mille. Ce roi se dégoûta bientôt de Gabrielle; alors sa mère la livra à Zamet, riche financier, et à quelques autres partisans; ensuite au cardinal de Guise, qui vécut avec elle pendant un an. La belle Gabrielle passa depuis au duc de Longueville, au duc de Bellegarde et à plusieurs gentilshommes des environs de Cœuvres, tels que Brunet et Stenay; enfin, le duc de Bellegarde la produisit au roi Henri IV. » Ce prince n'eut d'abord pour elle que des caresses presque innocentes, sa santé ne lui en permettant pas davantage. L'abbesse de Vernon, Catherine de Verdun, lui avait laissé, dit encore Bassompierre, un *souvenez-vous de moi* dont il ne pouvait guérir. « Néanmoins, ajoute-t-il, Gabrielle devint grosse, et Mme de Sourdis, sa tante, manœuvra si habilement qu'elle fit avouer l'enfant au roi. Ce prince parut cependant fort étonné lorsque d'Alibours, son médecin, lui apprit que Gabrielle était enceinte. « Que voulez-vous dire, bonhomme? » lui dit Henri IV; comment serait-elle grosse? » Je sais bien que je ne lui ai encore rien » fait. » Peu de jours après, le médecin mourut, et on accusa Gabrielle de l'avoir fait empoisonner.

Arrivons maintenant aux véritables amours du Béarnais et de celle qu'on n'a pas cessé d'appeler la belle Gabrielle.

C'était en 1591, en ce temps où Henri guerroyait bravement aux environs de Rouen. Bellegarde, confident du roi de Navarre, lui proposa un jour, entre deux batailles, de l'emmener avec lui chez sa maîtresse, qui demeurait alors avec son père au château de Cœuvres. Tous deux, le roi et le favori, s'échappant, vont chez la belle Gabrielle, de laquelle le roi vert galant s'éprend aussitôt. Ici se place tout naturellement le portrait de la future sultane. « Elle était blanche et blonde, dit Sainte-Beuve; elle avait les cheveux blonds et d'or fin, relevés en masse ou mi-crêpés par les bords, le front beau, l'entr'œil (comme on disait alors) large et noble, le nez droit et régulier, la bouche petite, souriante et purpurine, la physionomie engageante et tendre, un charme répandu sur les contours. Ses yeux étaient de couleur bleue et d'un mouvement prompt, doux et clair. Elle était complétement femme dans ses goûts, dans ses ambitions, dans ses défauts mêmes.

» D'un esprit gentil et gracieux, elle avait surtout un naturel parfait, rien de savant; le seul livre qu'on ait trouvé dans sa bibliothèque était son livre d'heures. »

On assure que Gabrielle aimait Bellegarde et qu'elle ne répondit pas d'abord aux avances du roi. Elle céda cependant pour favoriser, dit-on, l'élévation de son père et de son frère. Henri l'aimait éperdument. Un jour, raconte Sully, il se déguisa en paysan et passa, au risque des plus grands périls, à travers les gardes ennemies pour aller embrasser sa maîtresse.

Pour émanciper Gabrielle d'Estrées et la soustraire à la surveillance de son père, il la maria à Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt; mais il fit presque aussitôt casser le mariage et l'établit à la cour, où elle ne tarda pas à jouir d'un crédit sans limites. Le roi vivait publiquement avec elle, la traitait en reine. L'Estoile remarque que, le mardi 13 septembre 1594, le roi vint se promener à la dérobée à Paris et s'en retourna le lendemain seul, avec Mme de Liancourt dans son coche, à Saint-Germain en Laye. A l'entrée solennelle qui se fit le 15 septembre aux flambeaux, il était huit heures du soir quand le roi, à cheval, passa sur le pont Notre-Dame, accompagné d'un gros de cavalerie et entouré d'une magnifique noblesse. « Lui, avec un visage fort riant et content de voir tout ce peuple crier si allègrement : Vive le roi! avoit presque toujours son chapeau au poing, principalement pour saluer les dames et damoiselles qui étoient aux fenêtres..... Mme de Liancourt marchoit un peu devant lui, dans une litière magnifique, toute découverte, chargée de tant de perles et de pierreries si reluisantes qu'elles offusquoient la lueur des flambeaux; elle avoit une robe de satin noir, toute houppée de blanc. »

Mais si le roi aimait, adorait Gabrielle, le peuple n'avait point pour la belle maîtresse les yeux de l'amant, et L'Estoile, qui est l'écho de la bourgeoisie, nous le dit bien : « Un jour, la nouvelle arrive qu'Amiens vient d'être pris par les Espagnols (12 mars 1597). Henri IV, se retournant vers sa maîtresse, lui dit : « Il faut quitter nos armes et monter » à cheval pour faire une autre guerre. » Le roi partit; mais, une heure avant lui, Gabrielle avoit quitté Paris, ne se sentant pas en sûreté où n'étoit pas son amant. »

D'où venait la haine des Parisiens pour la maîtresse du roi? Surtout de son luxe, qui faisait contraste, un contraste choquant, insolent, avec la misère qui, en ces premières années du règne de Henri IV, désola Paris. La faute en était aussi à l'amoureux Henri IV, qui ne trouvait jamais assez parée celle qu'il aimait à l'adoration. Qu'on lise quelques lignes des lettres qu'il lui écrit; ces lettres ne sont que des billets, mais comme la passion qu'elle lui inspirait s'en exhale!

« Je vous écris, mes chères amours, des pieds de votre peinture (de votre portrait), que j'adore seulement parce qu'elle est faite pour vous, non qu'elle vous ressemble. J'en puis être juge compétent, vous ayant peinte en toute perfection dans mon âme, dans mon cœur, dans mes yeux.

» Mes chères amours, il faut dire vrai, nous nous aimons bien : certes, pour femme, il n'en est point de pareille à vous; pour homme, nul ne m'égale à savoir bien aimer... »

Enfin, pour elle, Henri IV se fait poëte et lui envoie les stances célèbres : *Charmante Gabrielle*.

Gabrielle s'occupa-t-elle de politique? Pas précisément; mais on peut croire, d'après les chroniques, qu'elle avait le jugement assez sûr, un grand sens, qu'elle influa sur plus d'une action du roi, qu'elle lui fit écouter plus d'un conseil utile. « Le plaisir, dit l'historien Mathieu en parlant de cet amour de Henri IV, n'étoit pas le principal objet de ses affections : il en tiroit du service au démêlement de plusieurs brouilleries dont la cour n'est que trop féconde. Il lui fioit (à Gabrielle) les avis et rapports qu'on lui faisoit de ses serviteurs et lui découvroit les blessures de son esprit; elle en apaisoit incontinent la douleur ne cessant que la cause n'en fût ôtée, l'offense adoucie et l'offensé content; en sorte que la cour confessoit que cette grande faveur, dangereuse à un sexe impérieux, soutenoit chacun et n'opprimoit personne; et plusieurs s'éjouissoient de la grandeur de sa fortune. »

Les conseils de Gabrielle furent pour beaucoup dans la détermination de Henri IV à abjurer le protestantisme. La favorite n'aspirait à rien moins qu'à arriver au trône, et elle espérait que le roi, une fois catholique, obtiendrait facilement du pape l'annulation du mariage contracté par lui en 1592 avec Marguerite de Valois, quatrième fille de Henri II. Le 23 juillet 1593, sur le point d'abjurer, il lui écrivit de Saint-Denis qu'il ferait, le dimanche 25, le « saut périlleux. »

Gabrielle demeurait alors à l'hôtel d'Estrées, situé rue du Coq, auprès du Louvre; ce fut depuis la maison des Pères de l'Oratoire. C'est là que, le 27 novembre 1594, à son retour d'Amiens, Henri fut frappé par Jean Châtel. Il entrait botté dans la chambre de sa maîtresse, au milieu d'une troupe de courtisans, lorsque l'assassin, qui s'était glissé parmi la suite du roi, lui porta un coup de couteau à la gorge. Par bonheur, en ce moment, Henri se baissait pour saluer les gentilshommes, en sorte que le coup l'atteignit seulement à la lèvre supérieure et ne lui coupa que la gencive. C'est à cette occasion que le zélé huguenot d'Aubigné tint au roi ce propos fameux : « Sire, Dieu, que vous n'avez encore délaissé que des lèvres, s'est contenté de les percer; mais, quand le cœur le reniera, il reniera le cœur. » Gabrielle s'écria : « Ah! les belles paroles, mais mal employées! »

Gabrielle, qui avait profité de son ascendant sur le roi pour le déterminer à abjurer, en usa aussi dans plusieurs circonstances importantes et que l'histoire ne saurait passer sous silence. Ainsi, c'est à son instigation que Henri IV accepta la soumission de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui s'était fait, après la mort des Guises, chef de la Ligue en Bretagne, et contre lequel venaient de se déclarer les principales villes de cette province.

Elle s'était laissée aller à plaider la cause du duc sur la promesse que lui avait faite celui-ci de donner sa fille unique et son immense héritage au jeune César, un fils que Gabrielle venait de faire reconnaître par Henri IV et de faire nommer duc de Vendôme.

Ce fut aussi sur les instances de Gabrielle qu'en 1595, au moment de la guerre contre Philippe II, Henri, malheureusement, consentit à porter en Bourgogne le principal effort des armées royalistes. Elle espérait ainsi faire arracher la Franche-Comté aux Espagnols et faire nommer César comte de Bourgogne. En revanche, elle contribua puissamment à ramener au conseil des finances le duc de Sully, que ses ennemis, Sancy en tête, en avaient fait sortir. Ce jour-là, elle racheta les fautes qu'elle avait suggérées au roi. Il est vrai qu'en plaidant la cause du grand ministre elle avait moins en vue le bien public que la chute de Sancy, son ennemi personnel; mais, quoi qu'il en soit, la France profita des petites passions de la favorite.

Le roi, cependant, savait sacrifier le plaisir aux affaires, mettre son honneur au-dessus de son amour, faire taire sa maîtresse quand ses exigences lui déplaisaient. Comme elle lui disait un jour, au sujet de ce même Sully, dont elle était mécontente : « J'aime mieux mourir que de vivre avec cette vergogne de voir soutenir un valet contre moi qui porte le titre de maîtresse. — Pardieu! madame, lui répondit Henri, c'est trop, et je vois bien qu'on vous a dressée à ce badinage, pour essayer de me faire chasser un serviteur duquel je ne puis me passer. Mais je n'en ferai rien, et, afin que vous en teniez votre cœur en repos et ne fassiez plus l'acariâtre contre ma volonté, je vous déclare que, si j'étois réduit en cette nécessité de perdre l'un ou l'autre, je me passerois mieux de dix maîtresses comme vous que d'un serviteur comme lui. »

Pourquoi la favorite voulait-elle faire renvoyer Sully, qu'elle avait néanmoins aidé dans son élévation? Parce que Sully, homme de bon sens, ferme, sévère, voulait bien que le roi eût Gabrielle pour amie, « pour confidente, afin de lui pouvoir communiquer ses secrets, ses ennuis et recevoir d'elle une familière et douce consolation, » mais qu'il se refusait impitoyablement à ce que cette maîtresse devînt reine de France. Or, c'était le plus ardent désir de la sultane, et c'était aussi la pensée de Henri IV. Citons ici une page très-vraie, très-piquante des *Causeries du lundi* : « A Rennes (1598), quand le roi, qui songeait sérieusement à épouser Gabrielle et qui, depuis quelque temps, voulait s'en ouvrir à Sully sans l'oser, s'arma à la fin de courage et, emmenant son serviteur dans un jardin, le retint à causer durant près de trois heures d'horloge, on assiste à une conversation à la fois politique et des plus plaisantes. Henri commence en marquant son intention : « Allons nous promener, nous deux seuls, lui » dit-il en lui prenant la main et passant fa» milièrement, selon sa coutume, ses doigts » entre les siens; j'ai à vous entretenir lon» guement de choses dont j'ai été quatre fois » tout près de vous parler; mais toujours me » sont survenues, en ces occasions, diverses » fantaisies en l'esprit qui m'en ont empêché. » A présent je m'y suis résolu. » Il n'arrive pourtant au sujet même qu'après une demi-heure au moins, durant laquelle il parle encore d'autres affaires; après quoi, venant au point indiqué, y venant par de nouveaux circuits, énumérant ses fatigues et les peines qu'il s'est données pour parvenir au trône et pour rétablir l'Etat, il montre que tout cela n'est rien encore et n'aboutira à rien de solide et de durable s'il ne se procure des héritiers. Mais, cette nécessité des héritiers admise et le divorce avec la reine Marguerite étant aussi chose convenue et déjà ménagée en secret auprès du pape, quelle femme prendre et de qui faire choix? Ici Henri IV plaisante, selon son usage, et mêle à sa consultation de roi ses saillies de Béarnais.

« Pour lui, le plus grand des malheurs de la vie serait « d'avoir une femme laide, mau» vaise et despote. Que si l'on obtenoit des » femmes par souhait, afin de ne me repentir » point d'un si hasardeux marché, ajoute-t-il, » j'en aurois une laquelle auroit, entre autres » bonnes parties, sept conditions principales, » à savoir : beauté en la personne, pudicité en » la vie, complaisance en l'humeur, habileté » en esprit, fécondité en génération, éminence » en extraction et grands Etats en possession. » Mais je crois mon ami, que cette femme est » morte, voire peut-être n'est pas encore née » ni prête à naître, et, partant, voyons un peu » ensemble quelle fille ou femme dont nous » avons ouï parler seroit à désirer pour moi, » soit dehors, soit dedans le royaume. »

» Cela posé, il énumère et parcourt la liste de toutes les personnes royales et d'extraction souveraine qui sont à marier; il épuise, comme on dirait, l'*Almanach de Gotha* de son temps, distribuant à droite et à gauche des lardons et voyant à toutes des impossibilités. Au dedans du royaume, il cherche encore parmi les princesses; il nomme sa nièce de Guise, sa cousine de Rohan, la fille de sa cousine de Conti; à toutes il trouve des inconvénients, et conclut à la normande, en disant : « Mais quand elles m'agréeroient tou» tes, qui est-ce qui m'assurera que j'y rencon» trerai conjointement ces trois principales » conditions que j'y désire, et sans lesquelles » je ne voudrois point de femme, à savoir : » qu'elles me feront des fils, qu'elles seront » d'humeur douce et complaisante, et d'esprit » habile pour me soulager aux affaires séden» taires et pour bien regir mes Etats et mes » enfants, s'il venoit faute de moi avant qu'ils » eussent âge?... »

» Sully n'est pas dupe de cette espèce de consultation de Panurge, et il le fait sentir au roi : « Mais, quoi? sire, lui répond-il, que » vous plaît-il d'entendre par tant d'affirma» tives et de négatives, desquelles je ne sau» rais conclure autre chose, sinon que vous » désirez bien être marié, mais que vous ne » trouvez point de femmes en terre qui vous » soient propres? Tellement qu'à ce compte il » faudroit employer l'aide du ciel afin qu'il fit » rajeunir la reine d'Angleterre et ressusciter » Marguerite de Flandre, Mlle de Bourgogne, » Jeanne la Folle, Anne de Bretagne et Marie » Stuart, toutes riches héritières, afin de vous » en mettre au choix. » Et, se faisant gausseur à son tour, il propose pour dernier moyen de faire publier par tout le royaume « que tous » les pères, mères ou tuteurs qui auroient de » belles filles de haute taille, de dix-sept à » vingt-cinq ans, eussent à les amener à Paris, » afin que sur icelles le roi élût pour femme » celle qui lui agréeroit. » Et il poursuit en détail ce conseil gaillard avec toutes sortes d'enjolivements. Bref, le roi insistant toujours sur ces trois conditions dont il veut être sûr à l'avance : que la femme en question soit belle, qu'elle soit d'humeur douce et complaisante, et qu'elle lui fasse des fils; Sully, de son côté, tenant bon et se retranchant à dire qu'il n'en connaît pas avec certitude de telles, et qu'il faudrait en avoir fait l'essai au préalable pour savoir ces choses, Henri finit par livrer son mot, le mot du cœur : « Et que di» rez-vous si je vous en nomme une? » Sully fait l'étonné et n'a garde de deviner; il n'a pas assez d'esprit pour cela, assure-t-il. « O la » fine bête que vous êtes! dit le roi. Mais je » vois bien où vous en voulez venir et, faisant » ainsi le niais et l'ignorant, c'est en intention » de me la faire nommer, et je le ferai. » Et il nomme sa maîtresse Gabrielle comme réunissant évidemment les trois conditions : « Non pour cela, ajoute-t-il un peu honteuse» ment et en faisant retraite à demi, non que » je veuille dire que j'aie pensé à l'épouser, » mais seulement pour savoir ce que vous en » diriez si, faute d'autre, cela me venoit quel» que jour en fantaisie. » On voit quelle vive et vraie conversation il s'est tenu entre le roi et Sully dans ce jardin de Rennes; il n'y a manqué, pour faire une excellente scène de comédie historique, que d'avoir été racontée par les secrétaires un peu plus légèrement. »

Malgré Sully, malgré de Thou et quelques vrais et sincères compagnons du roi, il est permis de croire que la favorite serait parvenue où la poussait son ambition, qu'elle aurait réussi à se faire épouser. Déjà elle avait gagné à sa cause un grand nombre de personnages influents, entre autres Mayenne et le chancelier de Cheverny. Des personnes de grand mérite et de haute vertu, surtout parmi les protestants, la sœur du roi, la princesse douairière d'Orange, fille de Coligny et veuve de Guillaume le Taciturne, favorisaient les vues de Gabrielle dans la prévision des funestes conséquences qu'aurait le mariage du roi avec une fille de maison souveraine catholique.

Les choses en étaient là. Gabrielle gagnait chaque jour du terrain, chaque jour montait un degré du trône ambitionné, lorsqu'une mort foudroyante l'enleva, le jeudi saint 8 avril 1599. Elle était à la fin d'une grossesse; prise tout à coup d'une attaque que les historiens qualifient d'apoplexie, elle accoucha le lendemain d'un enfant mort et expira après trente-deux heures d'affreuses convulsions, qui l'avaient tellement défigurée, assure Sainte-Foix, qu'on ne pouvait plus voir sans horreur ce visage naguère si charmant. Cette mort étrange excita bien des soupçons; Sismondi (*Histoire des Français*) laisse supposer que Gabrielle fut empoisonnée par le grand-duc de Toscane dans une maison du financier Zamet, qui lui avait donné à dîner ce jour-là. Le grand-duc de Toscane était l'oncle de Marie de Médicis, dont on négociait à cette époque le mariage avec Henri IV.

On raconte qu'un jour Gabrielle regardait des portraits de princesses à marier; arrivée devant celui de la jeune princesse de Florence, elle dit à d'Aubigné, qui l'accompagnait : « Celle-là me fait peur. »

Gabrielle avait donc des rivales; elle avait aussi des ennemis : les uns loyaux — nous avons vu Sully à l'œuvre — les autres agissant bassement et tortueusement. Le lendemain de la mort de la favorite, on vit paraître un pamphlet en vers, intitulé *Dialogue*, qui fait parler l'ombre de Gabrielle, venue de l'enfer pour confesser ses crimes :

> De mes parents l'amour voluptueuse
> Et de mes sœurs l'ardeur incestueuse
> Rendent assez mon lignage connu.
> De l'exécrable et malheureuse Atrée
> Est emprunté notre surnom d'Estrée,
> Nom d'adultère et d'inceste venu, etc., etc.

Henri IV lui-même oublia bientôt sa maîtresse. Toutefois, il faut convenir qu'il y mit quelque pudeur. A la nouvelle de sa mort, il prit le deuil et la cour le prit aussi; pendant plusieurs jours, il ne voulut garder auprès de lui que ceux des courtisans qui avaient le plus particulièrement connu Gabrielle et qui pouvaient lui parler d'elle; enfin, à la lettre de condoléance que lui écrivit sa sœur Catherine il répondit, le 15 avril : « La racine de mon amour est morte, *elle ne rejettera plus.* » Serment d'amant vaut un serment d'ivrogne. Un soir, au détour d'une allée de Fontainebleau, il rencontre Henriette d'Entragues, et la racine de son amour rejette, et il oublie celle qu'il pleurait encore la veille; il l'oublie si bien qu'il écrit une promesse de mariage à sa nouvelle conquête, le 1er octobre. Il est vrai que ces promesses ne tiraient pas trop à conséquence. Il en avait fait une à Gabrielle, une autre à Corisandre, cette dernière écrite avec son sang..., et bien d'autres sans doute encore.

Enfin, l'année suivante, Henri IV épousait Marie de Médicis, et, sur le front, dans les cheveux, autour du cou de la jeune reine, on put reconnaître les diamants de la belle Gabrielle : Henri IV les avait retenus aux héritiers, en les désintéressant, pour en faire les joyaux de la couronne.

Henri IV eut de Gabrielle deux fils : César, duc de Vendôme, dont nous avons parlé, et qui naquit en 1594 au château de Coucy; puis Alexandre, chevalier de Vendôme, dont le baptême fut célébré à Saint-Germain avec les honneurs réservés aux enfants de France; enfin une fille, Catherine-Henriette, mariée à Charles de Lorraine, et qui était née à Rouen, lorsque Henri IV venait de tenir en cette ville l'assemblée des notables.

A propos de ces enfants, tous légitimés, à propos surtout du premier, il nous revient en l'esprit ce que, d'après Bassompierre, nous racontions au commencement. Tallemant des Réaux ne contredit point Bassompierre, au contraire : il dit que Gabrielle, devenue maîtresse du roi, n'en continuait pas moins ses faveurs au duc de Bellegarde, auquel, comme nous l'avons dit, Henri IV l'avait enlevée, et, à l'appui de ce qu'il avance, il raconte l'anecdote suivante : « Le maréchal de Baslin, voulant empêcher le roi d'épouser Gabrielle, lui offrit de surprendre celle-ci avec Bellegarde. En effet, une nuit, à Fontainebleau, il fit lever le roi; mais, quand il fallut entrer dans l'appartement de la duchesse, le roi lui dit : « Cela la fâcherait trop. »

— Bibliogr. Consultez les ouvrages suivants : *Amours de Henri IV, avec ses lettres galantes à la duchesse de Beaufort et à la marquise de Verneuil* (Amsterdam, 1764, 2 vol. in-12); la *Belle Gabrielle*, ou les *Amours de Henri IV, suivis de lettres de ces deux amants, de poésies du roi de France et de notes historiques*, par P. Colau (Paris, 1815, et 1816, in-18); *Notice sur Agnès Sorel, Diane de Poitiers et G. d'Estrées*, par Quintin Craufurd (Paris, 1819, in-8°, portr.); *Mémoires de G. d'Estrées, duchesse de Beaufort*, par E.-L. de Lamothe-Langon (Paris, 1829, 2 vol. in-8°); *Amours et galanteries des rois de France*, par Saint-Edme (Paris, 1829, 2 vol. in-8°); *Sur le mariage de Gabrielle d'Estrées avec M. de Liancourt*, par Berger de Xivrey (Paris, 1862, in-8°, extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*). Consultez encore les *Nouveaux mémoires* de Bassompierre; les *Œconomies royales* de Sully; les *Historiettes* de Tallemant des Réaux; l'*Histoire de France* de Mézeray; E. Fréville, dans la *Biblioth. de l'Ecole des chartes* (tome III); les *Causeries du lundi*, par Sainte-Beuve (tome VIII); Niel, *Portraits des personnages français les plus illustres du* XVIe *siècle*, etc.

ESTRÉES (François-Annibal, duc D'), maréchal de France, frère de la précédente, né en 1573, mort en 1670. Il avait embrassé l'état ecclésiastique et était déjà, depuis 1594, évêque de Noyon, lorsque, son frère aîné étant mort, il leva un régiment, sous le nom de marquis de Cœuvres, et échangea la mitre contre un casque. Sa sœur était alors toute-puissante; il va donc sans dire que son avancement fut rapide. Il devint lieutenant général, gouverneur de Laon, puis, sous Louis XIII, ambassadeur à Rome (1621) et en Suisse, où il rendit, les armes à la main, la Valteline aux Grisons, et reçut le bâton de maréchal de France (1626). Envoyé peu après en Italie, d'Estrées y fit une expédition malheureuse, ne put défendre Mantoue contre les impériaux, passa en Allemagne, où il prit Trèves (1632), revint à Rome comme ambassadeur (1636), et y usa de tout, même de la violence, pour faire élire Grégoire XV. A l'avénement de Louis XIV, il remplit les fonctions de connétable pour la cérémonie du sacre, vit alors son marquisat de Cœuvres érigé en duché-pairie sous le nom de d'Estrées (1648), devint gouverneur de l'Ile-de-France et ne s'y appauvrit pas. A l'âge de quatre-vingt-treize ans, le duc se maria, en troisièmes noces, à Mlle Manicamp, qui fit bientôt une fausse couche, ce qui égaya beaucoup les contemporains. François d'Estrées était un intrigant peu scrupuleux, mais qui avait une qualité précieuse, celle de dire la vérité à tout le monde, même à ceux à qui personne ne la dit. Nous en donnons pour preuve le récit suivant, emprunté à Segrais : « Des courtisans s'entretenaient un jour devant le roi Louis XIV, qui n'avait alors que quinze ans environ, du pouvoir absolu des empereurs turcs, et rapportaient plusieurs actions qu'ils faisaient en vertu de ce pouvoir. « Voilà, dit le roi, qui s'appelle régner. » Le maréchal d'Estrées, qui était présent, ne pouvant souffrir que le roi approuvât cette conduite à cause de la conséquence, repartit : « Mais, sire, deux ou trois de ces empe» reurs ont été étranglés de mon temps. » Le maréchal de Villeroi, gouverneur du roi, qui était un peu éloigné, mais qui n'avait pas laissé que d'entendre ce que le maréchal d'Estrées venait de dire, fendit la presse et le remercia fort de la généreuse liberté avec laquelle il venait de parler au roi, et blâma la lâcheté de ceux qui l'entretenaient de ces sortes de choses. »

Le maréchal d'Estrées a écrit des *Mémoires de la régence de Marie de Médicis* (Paris, 1666, in-18); un *Récit du conclave dans lequel Grégoire XV fut élu pape en* 1621, et une *Relation du siége de Mantoue en* 1629.

ESTRÉES (Jean duc D'), vice-amiral, maréchal de France, duc et pair, fils du précédent, né en 1624, mort à Paris en 1707. Il servit d'abord comme volontaire dans l'armée de terre. Pourvu bientôt d'un brevet de colonel, la seconde année de l'avénement de Louis XIV, il montra la plus grande intrépidité au siége de Gravelines par Gaston d'Orléans, oncle du roi, et reçut même en cette circonstance deux blessures qui le laissèrent estropié de la main et du bras droits. D'Estrées assista ensuite à la grande victoire que Condé remporta, le 20 août 1648, à Lens sur les impériaux et les Espagnols. Elevé l'année suivante au grade de maréchal de camp, il prit part, en cette qualité, aux guerres civiles de la Fronde, et servit dans l'armée royale au blocus de Paris et à l'attaque du pont de Charenton. A Arras, dans la mémorable journée du 25 août 1654, il força l'un des premiers les lignes des impériaux et des Espagnols commandés par Condé, et contraignit celui-ci à lever le siége de la place. Nommé lieutenant général à la suite de cette affaire, il couvrit, en 1656, la retraite de Turenne, forcé à son tour par Condé de lever le siége de Valenciennes, et fut fait prisonnier avec le maréchal de La Ferté.

A la conclusion de la paix des Pyrénées (1659), d'Estrées revint en France et songea à entrer dans la marine, vers laquelle commençaient à se tourner les efforts sérieux de Louis XIV et de ses ministres. Toutefois, la guerre s'étant rallumée entre la France et l'Espagne, et l'Angleterre s'en étant mêlée, Jean d'Estrées servit encore quelque temps sur terre et accompagna Louis XIV et Turenne dans la glorieuse campagne de Flandre. Peu après, d'Estrées, quittant décidément les camps pour la mer, obtint d'être envoyé avec une escadre en Amérique pour s'y opposer aux tentatives des Anglais sur les colonies françaises. Mais il avait été prévenu par le commandeur de Sales, neveu de saint François de Sales, qui avait battu les ennemis dans l'île Saint-Christophe, et par le lieutenant général Lefèvre de La Barre, qui avait remporté, en 1667, une victoire signalée sur une escadre anglaise. Jean d'Estrées n'en fut pas moins, à son retour d'Amérique, en 1669, nommé vice-amiral. L'année suivante, il fut envoyé sur les côtes de l'Afrique occidentale avec le vieux Duquesne pour second. L'illustre amiral parut médiocrement satisfait de se voir placé, après ses longs services, sous les ordres d'un gentilhomme, brave sans doute, mais peu expérimenté, et d'Estrées eut plus d'une fois à supporter ses boutades.

La guerre ayant éclaté en 1671 entre Louis XIV et Charles II d'Angleterre d'une part, et la république des Provinces-Unies de l'autre, le vice-amiral d'Estrées fut chargé du commandement de l'escadre blanche de la flotte anglo-française. A la bataille navale de Southwold, le 7 juin 1672, il soutint avec valeur le choc de l'avant-garde hollandaise, commandée par le lieutenant-amiral Baukaert, ce qui n'empêcha pas les Anglais de l'accuser, ou plutôt d'accuser Louis XIV d'avoir donné des ordres pour laisser détruire la flotte anglaise, accusation qui ne paraît pas être entièrement dénuée de fondement; car il est présumable que les intentions de Louis XIV étaient de ruiner l'une par l'autre les deux marines hollandaise et anglaise. Quoi qu'il en soit, la victoire resta incertaine, et la nuit sépara les deux flottes. En 1673, à la bataille de Walcheren, livrée à un an d'intervalle, jour pour jour, par les flottes confédérées de France et d'Angleterre aux Hollandais, d'Estrées, toujours à la tête de l'escadre blanche, mais placée alors au corps de bataille, eut affaire à Ruyter et à Corneille Tromp. Ce jour-là, on ne put plus l'accuser de mollesse ni d'indécision. Ce fut par son escadre que l'action commença et par elle aussi qu'elle finit. Le contre-amiral Spragg, à l'arrière-garde, aurait succombé sous les efforts de Tromp, si d'Estrées ne s'était joint au prince Rupert pour le dégager. Ruyter dut battre en retraite, ce qu'il fit en bon ordre, du reste. Sept jours plus tard, le 14 juin, eut lieu une troisième bataille, qui commença tard et que la nuit, qui survint bientôt, rendit fort indécise. Les Anglais, volontairement ou non, secondèrent fort mal à leur tour leurs alliés, et d'Estrées dut se dégager avec ses propres forces d'une position assez critique où l'avait mis l'abandon des Anglais. Il se plaignit vivement au prince Rupert et fit infliger un blâme sévère au contre-amiral Spragg. Enfin, le 11 août de la même année, une quatrième bataille fut livrée, indécise comme les trois précédentes. D'Estrées se trouva, avec l'avant-garde, opposé à Baukaert. Il soutint le choc victorieusement; mais le prince Rupert et le contre-amiral Spragg, vivement pressés, le premier par Ruyter et le second par Tromp, étaient sur le point d'être battus si d'Estrées n'était enfin venu les dégager.

C'est à la suite de cette rude campagne que d'Estrées, rendant hommage à l'admirable génie de son principal adversaire, écrivit à Colbert que Ruyter lui avait donné de belles leçons et qu'il payerait « volontiers de sa vie la gloire que ce grand maître dans l'art de la marine venait de s'acquérir. » L'alliance anglo-française ne pouvait durer, avec les soupçons qui régnaient des deux côtés. Aussi, en 1674, Charles II ayant fait la paix avec la Hollande, d'Estrées fut chargé d'aller dans les mers d'Amérique avec une escadre de six vaisseaux et trois frégates pour y continuer la lutte contre l'escadre du vice-amiral hollandais Binkes. Arrivé en Amérique en décembre 1676, d'Estrées débuta par reprendre, l'épée à la main, l'île de Cayenne, dont les Hollandais s'étaient emparés. Au mois de février de l'année suivante, il cingla vers l'île de Tabago, dans le port de laquelle se trouvait embossée l'escadre de Binkes. Il débarqua des troupes pour investir le fort de Tabago par terre, et lui-même força l'entrée du port pour aller offrir le combat aux Hollandais. Le *Glorieux*, vaisseau amiral français, arriva droit sur le vaisseau contre-amiral hollandais, l'aborda et l'enleva en moins d'un quart d'heure; mais l'incendie causé par le feu épouvantable des batteries de la côte et de tous les vaisseaux des deux escadres, qui, rassemblés sur un étroit espace, se canonnaient à bout portant, ne tarda pas à se mettre sur le vaisseau contre-amiral d'où il se communiqua au *Glorieux*. Grièvement blessé à la tête en deux endroits, d'Estrées ne fut sauvé que par le dévouement d'un garde-marine nommé Bertier et d'un matelot, qui se jetèrent à la nage et allèrent enlever une chaloupe aux Hollandais jusque sous l'éperon d'un de leurs vaisseaux. La perte des Français fut grande dans cette journée, mais celle des Hollandais plus grande encore; de leur escadre il ne resta que deux vaisseaux, entièrement désemparés. Toutefois, d'Estrées renonça pour cette année à conquérir Tabago. Il fit voile vers la Grenade, y établit un hôpital pour les blessés, y fit radouber son escadre, gagna la Martinique, puis revint en France au mois de juin 1677.

A la fin de cette même année, il se remit à la mer et cingla vers Tabago. En chemin, il enleva aux Hollandais, dans l'Afrique occidentale, les îles d'Arguin et de Gorée, ainsi que les comptoirs de Rufisque, de Portudal et de Jaal. Le 7 décembre, il mouilla devant Tabago, dont il s'empara sans rencontrer d'obstacle sérieux. La garnison se rendit prisonnière de guerre. Après ce premier succès, d'Estrées voulut enlever Curaçao, la dernière île que possédassent les Hollandais aux Antilles; mais son opiniâtreté et son inexpérience maritime amenèrent une catastrophe épouvantable. Les dix-sept vaisseaux qui formaient son escadre touchèrent pendant la nuit, au mois de mai 1678, sur les rochers des îles d'Aves. Un seul vaisseau, une flûte de charge, deux brûlots et l'hôpital de l'armée échappèrent au naufrage. Ils servirent à recueillir les équipages, avec l'aide du célèbre flibustier Grammont, qui survint fort à propos. Toutefois, 300 hommes périrent dans ce naufrage. Malgré cette déplorable catastrophe, le vainqueur de Tabago fut nommé, trois ans après le glorieux traité de Nimègue, en 1681, maréchal de France. Il est le premier marin français qui ait été revêtu de cette dignité; il n'en garda pas moins celle de vice-amiral du Ponant, dont il obtint même la survivance pour son fils, Victor-Marie d'Estrées.

En 1686, le maréchal d'Estrées reçut l'ordre de bombarder Tripoli de Barbarie, comme Duquesne l'avait fait d'Alger. Les Tripolitains demandèrent bientôt la paix. D'Estrées exigea d'eux qu'ils payassent les frais de la guerre et rendissent les esclaves chrétiens. Il alla ensuite menacer Tunis, qui demanda la paix et rendit aussi les chrétiens enlevés par les corsaires de cette ville. Enfin, en 1688, les Algériens ayant recommencé les hostilités, d'Estrées fut envoyé contre eux au mois de juin et bombarda la ville. Ce fut sa dernière expédition. Nommé chevalier du Saint-Esprit et vice-roi d'Amérique, titre, du reste, purement honorifique, d'Estrées fut enfin chargé du gouvernement de Bretagne. Plusieurs lettres du duc d'Estrées ont été publiées par M. Monmerqué à la suite des *Mémoires* du marquis de Villette.

ESTRÉES (César, cardinal D'), prélat et diplomate français, frère du précédent, né à Paris en 1628, mort en 1714. Très-jeune encore, il fut nommé évêque de Laon, et gagna le chapeau de cardinal (1674) en négociant avec habileté, entre le pape et les coryphées des jansénistes, la trêve connue sous le nom de *paix de l'Eglise*. En 1676, il assista au conclave où fut élu le pape Innocent XI et contribua beaucoup à cette élection; puis il fut chargé d'une mission diplomatique en Bavière, se démit de son évêché de Laon (1680), et retourna à Rome pour négocier l'affaire de la régale. Bien que prince de l'Eglise, le cardinal d'Estrées se montra fort dévoué aux intérêts de la France, défendit avec chaleur contre le pape les prérogatives de son souverain, et conclut, en 1693, un traité avantageux à son pays. Chargé, en 1700, d'accompagner Philippe V en Espagne, il s'attira l'antipathie de la princesse des Ursins, qui obtint son rappel au bout de trois ans. De retour en France, en 1704, il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. D'Estrées était depuis 1656 membre de l'Académie française, bien qu'il n'eût jamais rien publié, ce qui n'a pas empêché Ménage de le faire « docteur au Parnasse entre les premiers. » Les vers de la *Violette*, dans la *Guirlande de Julie*, sont de lui ou de Desmarets. On lui doit aussi quelques épigrammes, recueillies par Colletet. D'après d'Alembert, il écrivit des vers galants pour Mme de Maintenon, lorsqu'elle fut devenue la favorite du roi.

ESTRÉES (Victor-Marie, duc D'), maréchal de France et vice-amiral, ministre d'Etat, fils du maréchal et vice-amiral Jean d'Estrées, né à Paris en 1660, mort dans la même ville en 1737. Après avoir fait des études brillantes dans un collége de jésuites et avoir montré, dès son enfance, une rare aptitude pour les lettres et pour les sciences, il fit sa première campagne comme simple volontaire dans le régiment de Picardie, fut nommé, en 1678, enseigne-colonel dans le même régiment, et assista à trois siéges dans l'armée du maréchal duc de Créqui. L'année suivante, Victor-Marie d'Estrées eut l'honneur de voir Louvois et Seignelay se disputer ses services. Le dernier lui ayant offert immédiatement le grade de capitaine de vaisseau et, en perspective, la survivance de la vice-amirauté du Ponant, d'Estrées opta pour la marine; il n'avait pas alors plus de dix-huit ans. Le jeune capitaine débuta sous les ordres de son père et fit avec lui diverses campagnes dans les mers d'Amérique. En 1682 et 1683 il servit sous les ordres du grand Duquesne, et prit part aux deux bombardements d'Alger, en août et en septembre 1682, et en juin, juillet et août 1683. Quand les hostilités menacèrent de recommencer avec la maison d'Autriche, après la paix de Nimègue, d'Estrées fut chargé, avec trois vaisseaux dont on lui donna le commandement, d'aller au-devant d'une flotte marchande qui revenait du Levant, et pour laquelle on craignait quelque coup de main de la part des forces navales ennemies. Il passa, à son retour au, milieu de celles-ci et ramena son convoi intact.

En 1684, bien qu'il n'eût encore que vingt-quatre ans, d'Estrées reçut la survivance de la charge de vice-amiral du Ponant, que possédait son père, ainsi que le grade de lieutenant général, mais à condition qu'il servirait encore deux ans comme capitaine et trois autres années comme chef d'escadre. En 1688, il commanda une division dans l'armée navale du comte de Tourville. Il fit voile pour Alger avec cet amiral et le maréchal de Châteaurenault, et prit part au combat que Tourville livra au vice-amiral Papachim, par le travers d'Alicante. Le vice-amiral Papachim avait avec lui 2 vaisseaux de guerre espagnols, dont l'un avait 65 canons et 500 hommes d'équipage, et l'autre 54 canons et 300 hommes. Tourville, Châteaurenault et d'Estrées n'avaient que leurs trois vaisseaux, tous trois de forces très-inférieures; le principal, que montait Tourville, était de 54 canons; celui de d'Estrées n'en avait que 38. Tourville ayant fait demander le salut au vice-amiral Papachim, selon l'ordre formel du roi, qui enjoignait à tous les officiers de la marine royale d'obtenir, de gré ou de force, le salut des vaisseaux espagnols, et celui-ci l'ayant refusé, le combat s'engagea. Pendant que Tourville et Châteaurenault réduisaient le principal vaisseau espagnol à capituler, d'Estrées attaquait seul le second, l'abordait avec une décision héroïque et l'enlevait l'épée à la main. Dans cette extrémité, le vice-amiral Papachim salua le pavillon français de 9 coups de canon comme préliminaires de paix.

Après ce combat, d'Estrées s'en fut rejoindre son père, avec qui il prit part au troisième bombardement d'Alger. La guerre ayant été déclarée à l'Allemagne sur ces entrefaites, d'Estrées demanda à suivre, comme volontaire, le dauphin au siége de Philippsbourg (1688), et assista, dans cette campagne, aux opérations de l'illustre Vauban. En 1690, il reçut le commandement de l'avant-garde de la flotte du comte de Tourville. Cette flotte, qui avait ordre d'aller chercher et de combattre les forces navales combinées d'Angleterre et de Hollande, appareilla de Brest le 23 juin. D'Estrées rencontra la flotte ennemie le 10 juillet, à la hauteur de Beachy-Head, sur les côtes d'Angleterre. Le combat s'engagea à dix heures du matin. D'Estrées, qui commandait l'avant-garde, eut à répondre au feu de l'amiral hollandais Herbert, comte de Torrington. Une des divisions d'Herbert, que commandait l'amiral bleu Russel, s'attacha avec acharnement aux bâtiments les plus faibles de l'arrière-garde française et réussit un moment à en faire plier quelques-uns; mais les autres, animés par la présence et l'exemple de d'Estrées, repoussèrent vivement les Anglais et rétablirent le combat. A trois heures, la flotte anglo-hollandaise était en fuite. Dans son rapport, daté du lendemain de la bataille, Tourville fit le plus grand éloge de la conduite de d'Estrées.

Voulant profiter de sa victoire pour aller jeter la terreur sur les côtes d'Angleterre, Tourville détacha de sa flotte plusieurs vaisseaux qu'il envoya croiser sur le littoral d'Irlande et dans le pas de Calais, et se dirigea avec le reste sur les côtes d'Angleterre pour

y effectuer une descente. Il choisit Tyngmouth pour y débarquer un détachement de 1,000 hommes (de 1,800 hommes, suivant une autre version), sous les ordres de d'Estrées, et, pendant que celui-ci allait mettre le feu à 12 vaisseaux qui étaient à l'ancre dans le port, il fit lui-même une fausse attaque du côté de Torbay. D'Estrées, dès qu'il fut à terre avec son détachement, courut droit à un retranchement que défendaient 150 hommes, y entra l'épée à la main et s'empara d'une batterie de trois pièces de canon, ainsi que d'un édifice voisin; puis, s'étant assuré de toutes les avenues par où les Anglais pouvaient revenir dans Tyngmouth, il se dirigea vers le port et mit le feu aux 12 vaisseaux qui s'y trouvaient, après avoir eu soin, toutefois, d'en enlever et d'en emporter les canons et les autres objets de prix. Quand les 12 vaisseaux furent entièrement consumés, d'Estrées opéra son rembarquement dans le plus bel ordre, sans avoir perdu un seul homme et presque à la vue de 6,000 hommes de troupes anglaises qui s'avançaient en toute hâte et qui n'étaient plus qu'à trois quarts de lieue. Cette expédition, si vigoureusement et si vivement conduite, n'avait duré que cinq heures.

L'année suivante (1691), d'Estrées sortit de Toulon en mars, à la tête de 12 vaisseaux, de 25 galères, de 3 galiotes et de 10 tartanes, et fit voile pour Villefranche, afin d'aller seconder par mer les opérations du maréchal de Catinat dans les Etats italiens du duc de Savoie. Il concourut ainsi à la prise de la ville, du château et de tout le comté de Nice. Il alla ensuite, avec 4 vaisseaux, 5 frégates et 3 galiotes à bombes, en compagnie du bailli de Noailles, qui avait 26 galères sous ses ordres, bombarder Oneille, puis Barcelone et Alicante, sur les côtes d'Espagne. Il jeta dans Barcelone 800 bombes, puis se dirigea sur Alicante, qu'il ruina de fond en comble. En rade d'Alicante, il eut connaissance d'une flotte espagnole composée de 17 vaisseaux, de 2 galères et de 3 brûlots. Il s'éloigna devant ces forces supérieures, mais en si bon ordre et avec une si ferme contenance, que les ennemis n'osèrent forcer de voiles pour le rejoindre et l'attaquer. Il rentra au port sans la moindre perte.

En 1692, d'Estrées reçut l'ordre de sortir de la Méditerranée avec 12 vaisseaux de guerre et d'aller rallier Tourville, chargé de faire passer le détroit à une expédition considérable destinée à rétablir Jacques II sur le trône de ses pères. Malheureusement, une furieuse tempête accueillit l'escadre de d'Estrées au moment où elle allait franchir le détroit de Gibraltar. Après avoir réparé ses avaries le plus promptement possible, d'Estrées remit à la voile, coula bas en chemin 14 bâtiments marchands, tant anglais que hollandais, et força 2 vaisseaux de guerre qui les escortaient à s'échouer et à s'incendier. Il arriva bientôt après à Brest; mais il était trop tard : Tourville était parti quelques jours auparavant, sur l'ordre formel du roi, pour aller livrer, avec des forces inférieures de moitié à celles de l'ennemi, la bataille de La Hogue, dont on connaît la funeste issue. D'Estrées fut accusé, bien à tort selon nous, de n'avoir pas suffisamment forcé de voiles et d'avoir ainsi contribué à cette défaite, que sa présence aurait certainement transformée en victoire.

Après le désastre de La Hogue, d'Estrées reçut l'ordre de retourner dans la Méditerranée, pour empêcher une flotte espagnole de débarquer des troupes à Gênes; il arriva trop tard encore, et ne put empêcher l'amiral Papachim de se retirer dans les ports du royaume de Naples après avoir débarqué 3,000 hommes à Gênes. L'année suivante (1693), d'Estrées sortit de Toulon avec 22 vaisseaux et 30 galères, commandées par le bailli de Noailles, pour aller seconder par mer le maréchal de Noailles, qui faisait le siége de Roses (ou Rosas) en Catalogne. La place ayant capitulé au bout de dix jours de siége, d'Estrées remit à la voile pour aller rejoindre Tourville au cap Saint-Vincent, sur la côte de Portugal. Il n'arriva pas à temps pour prendre part à la glorieuse victoire de Lagos, où Tourville prit sa revanche de la malheureuse journée de La Hogue.

En 1697, d'Estrées reçut l'ordre d'aller appuyer par mer les opérations du duc de Vendôme en Catalogne. Il arriva devant Barcelone avec 20 vaisseaux de guerre et des bâtiments de transport chargés de canons, de mortiers et de munitions. Il lança sur la ville une grande quantité de bombes, qui incendièrent une partie des maisons, et débarqua 800 hommes, à la tête desquels il s'élança intrépidement dans les fortifications ennemies, l'épée à la main. Le 10 août 1697, le prince de Darmstadt, qui défendait Barcelone, capitula. Cette victoire ne contribua pas peu à la paix de Ryswick, après laquelle d'Estrées ramena son escadre à Toulon, où il la désarma.

Pendant la paix, d'Estrées put se livrer à des travaux littéraires et scientifiques, dont il avait conservé le goût à un haut degré. Mais la guerre de la succession d'Espagne étant venue à éclater, il fut appelé, en 1700, à succéder à Tourville, que sa mauvaise santé forçait de quitter le service. Il partit de Brest au printemps de 1701, toucha à Cadix et alla débarquer quelques troupes à Naples. L'année suivante, il fut chargé d'aller prendre à Barcelone, pour le transporter à Naples, le nouveau roi d'Espagne et des Deux-Siciles, Philippe V de Bourbon, petit-fils de Louis XIV. Il appareilla de Toulon le 25 mars 1702, avec 5 vaisseaux, et le 29 il mouillait dans le port de Barcelone. Le 5 avril, Philippe V s'embarquait sur le vaisseau amiral le *Foudroyant* et, le 18, il arrivait à Naples. Le jeune roi donna au comte d'Estrées, pour lui marquer sa satisfaction, le titre de grand d'Espagne de première classe. Louis XIV, ne voulant pas demeurer en reste, créa d'Estrées, en 1703, maréchal de France. Le père du nouveau maréchal vivait encore, et ce fut la première fois qu'on vit ensemble deux maréchaux dans la même famille. Pour se distinguer de son père, d'Estrées prit le titre de maréchal de Cœuvres, du nom d'une de ses terres située dans les environs de Soissons; il était alors dans sa quarante-troisième année. En 1704, le maréchal de Cœuvres prit une part glorieuse à la campagne navale qui se termina par la bataille de Malaga. La flotte française appareilla de Toulon le 22 juillet, sous le commandement en titre du jeune comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et grand amiral de France, mais en réalité sous celui de d'Estrées. Elle se composait de 49 navires de guerre, de 24 galères et d'une trentaine de bâtiments légers. Le 24 août, la flotte française rencontra dans la Méditerranée, à la hauteur de Velez-Malaga, l'armée navale anglo-hollandaise, commandée par l'amiral anglais George Rooke et forte de 55 vaisseaux de guerre, sans compter les brûlots, les galiotes à bombes et 18 bâtiments légers. L'action s'engagea à dix heures du matin d'une manière très-vive. Le lieutenant général Villette-Mursai et son matelot Ducasse, qui commandaient l'avant-garde française, forcèrent celle des ennemis à la retraite. Au corps de bataille, d'Estrées et le comte de Toulouse repoussèrent également l'amiral Rooke. Enfin, à l'arrière-garde, le lieutenant général de Lauzun mit dans le plus grand désordre l'arrière-garde ennemie, composée de Hollandais et commandée par Kallemburg. Le combat finit au commencement de la nuit. La flotte française ne poussa pas plus loin sa victoire et retourna désarmer à Toulon. A la suite de cette campagne, Philippe V envoya à d'Estrées son portrait enrichi de diamants, avec l'ordre de la Toison d'or, et le nomma lieutenant général des mers d'Espagne. Louis XIV, de son côté, lui donna les insignes de ses ordres. En 1707, Jean d'Estrées étant mort, le maréchal de Cœuvres prit le nom de maréchal d'Estrées et succéda à son père dans la vice-amirauté du Ponant, dans le gouvernement du pays nantais, la lieutenance générale de Bretagne et la vice-royauté d'Amérique. Du reste, il ne reprit plus la mer. Après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans, régent, nomma le maréchal d'Estrées président du conseil de marine nouvellement créé et l'éleva au rang de ministre d'Etat. En 1718, d'Estrées fit l'acquisition de l'île Sainte-Lucie, aux Antilles, dans le but d'y établir une colonie française; mais les Anglais, que cette tentative inquiétait, réussirent à faire retirer cette concession par le gouvernement du régent. Dès lors, d'Estrées se consacra exclusivement et s'abandonna tout entier à ses goûts pour les sciences et pour les lettres. Le maréchal d'Estrées possédait très-bien le latin et parlait la plupart des langues de l'Europe avec autant d'élégance que de facilité. Il fut reçu membre de l'Académie française en 1715, à la mort du cardinal d'Estrées, son oncle; puis, un peu plus tard, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il aimait avec passion les livres, les antiquités, les statues et les curiosités de toutes sortes. Saint-Simon rapporte qu'il passait ses journées à entasser volumes sur volumes dans son hôtel, à rassembler des plans, des cartes, des descriptions des ports de tous les pays du monde, des statues, des bas-reliefs antiques, des médailles, des pierres gravées, et à thésauriser enfin toutes les raretés possibles. Lorsque le czar Pierre le Grand vint à Paris, il alla visiter le maréchal d'Estrées à son château d'Issy, près de Paris, et, à son retour à Saint-Pétersbourg, il lui donna une marque de son estime et de son bon souvenir en lui envoyant avec son portrait des cartes et des plans, ainsi que les meilleurs ouvrages russes publiés sous son règne. Le maréchal d'Estrées mourut dans sa soixante-dix-septième année. Son éloge fut prononcé par un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

ESTRÉES (Jean d'), prélat français, frère du précédent, né en 1666, mort en 1718. Il entra dans l'état ecclésiastique et remplit plusieurs missions politiques en Espagne et en Portugal. Jean d'Estrées était un intrépide courtisan. C'est lui qui disait un jour à Louis XIV, qui se plaignait de perdre ses dents : « Qui est-ce qui a des dents, sire? » En 1718, il fut nommé archevêque de Cambrai, mais il mourut avant d'avoir été sacré. S'il n'eut pas la chance de succéder à Fénelon comme évêque, il eut celle de succéder à Boileau comme académicien. Il n'avait rien fait pour mériter l'un ou l'autre honneur, mais d'Alembert juge que, pour remplacer un homme illustre, l'Académie avait besoin d'un nom respectable. On ne cite du *respectable* académicien ni une ligne de prose ni une ligne de vers.

ESTRÉES (Louis-Charles-César LETELLIER, marquis de COURTANVAUX, duc D'), maréchal de France, petit-fils de Louvois, né en 1697, mort en 1774. Il servit d'abord en Espagne à la tête d'un régiment (1719) sous le nom de *chevalier de Louvois*, prit part aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel, puis fut envoyé avec son régiment à Wissembourg, (Alsace), où s'était réfugié le roi Stanislas. A cette époque, il osa demander au roi détrôné la main de sa fille; mais celui-ci exigea, pour consentir à cette union, que le chevalier obtînt le titre de duc, et le régent lui refusa cette grâce. Le chevalier de Louvois devint maréchal de camp en 1735, et prit le nom de marquis de Courtanvaux, qu'il échangea, en 1737, contre celui de comte d'Estrées, dont il venait d'hériter du chef de sa mère. Il combattit de 1741 à 1744 sous le maréchal de Belle-Isle, fut ensuite nommé lieutenant général et contribua puissamment, en cette qualité, à la victoire de Fontenoy (1748). Créé maréchal de France en 1757, il battit la même année le duc de Cumberland près de Hastembeck, mais dut aussitôt céder le commandement au duc de Richelieu, que des intrigues de cour avaient fait nommer à sa place. Il fut fait ministre d'Etat en 1758 et créé duc en 1763. Il mourut sans laisser de postérité.

ESTRÉES-SAINT-DENIS, bourg et comm. de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. O. de Compiègne; pop. aggl., 1,342 hab. — pop. tot., 1,364 hab. Fabriques de cordes, de toiles, de briques. Commerce de chevaux et de vaches flamandes.

ESTRELAGE s. m. (è-stre-la-je — du lat. *sextariale*, setier). Anc. fin. Droit perçu sur chaque setier de certaines denrées.

— Féod. Droit perçu par certains seigneurs sur les voitures chargées de sel qui traversaient leurs terres.

ESTRELDE s. f. (è-strèl-de — altérat. d'*astrild*, nom vulgaire d'une des espèces du genre). Ornith. Genre de passereaux, formé aux dépens des moineaux, et dont l'espèce type est appelée aussi sénégali rayé.

ESTRELDINÉ, ÉE adj. (è-strèl-di-né — rad. *estrelde*). Ornith. Qui ressemble à une estrelde.

— s. m. pl. Famille de passereaux conirostres, remarquables par le vif éclat de leurs couleurs.

— **Encycl.** La famille des *estreldinés* renferme un grand nombre de genres, tous jolis de plumage et faisant l'ornement de nos volières sous les noms de sénégalis, de bengalis, etc., bien qu'ils soient répandus surtout en Asie et en Afrique, ainsi que dans plusieurs îles adjacentes, telles que Madagascar, Bourbon, l'île de France, Java, etc. Toutes les espèces de cette famille sont des oiseaux familiers et destructeurs, en un mot de vrais moineaux. Ils s'approchent des cases, viennent jusqu'au milieu des villages et se jettent par grandes troupes dans les champs semés de millet, car ils aiment cette graine de préférence à toute autre; ils aiment aussi à se baigner. Les voyageurs disent que les nègres mangent certains petits oiseaux tout entiers, avec leurs plumes, et que ces oiseaux ressemblent aux linottes. Les sénégalis doivent être du nombre; car, au temps de la mue, ces oiseaux ressemblent aux linottes. On les prend au Sénégal sous une calebasse qu'on pose à terre, la soulevant un peu et la tenant dans cette situation par le moyen d'un support léger auquel est attachée une longue ficelle; quelques grains de millet servent d'appât; les sénégalis accourent pour manger le millet; l'oiseleur, qui est à portée de tout voir sans être vu, tire la ficelle à propos et prend tout ce qui se trouve sous la calebasse, bengalis, sénégalis, petits moineaux noirs à ventre blanc, etc. Ces oiseaux se transportent assez difficilement et ne s'accoutument qu'avec peine à un autre climat; mais, une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire autant et plus que certaines espèces indigènes : on est même venu à bout de les faire nicher en Hollande, et sans doute on aurait le même succès dans des contrées encore plus froides, car ces oiseaux ont les mœurs très-douces et très-sociables; ils se caressent souvent, se perchent très-près les uns des autres, chantent tous à la fois et mettent de l'ensemble dans cette espèce de chœur. On ajoute que le chant de la femelle n'est pas fort inférieur à celui du mâle.

Les uns n'ont qu'une simple mue, les autres une mue double, c'est-à-dire une mue réelle par chute et renouvellement de plumes, et une mue apparente par mutation progressive des couleurs du jeune âge en celles de l'adulte. Cette dernière mue est un fait constant aujourd'hui, malgré ce qu'en a pu dire Mauduyt, qui ne voulait pas en croire même ses yeux.

ESTRELIN adj. (è-stre-lain). Métrol. Forme ancienne du mot STERLING.

ESTRELLA, rivière de l'Amérique centrale, Etat de Costa-Rica. Elle a sa source dans les montagnes situées au centre de cet Etat et tombe dans l'océan Pacifique, près de Quaypo, après un cours de 96 kilom.

ESTRELLA-DO-SUL, contrée très-accidentée du Brésil, prov. de Minas-Geraes. Elle est célèbre par la découverte qui y a été faite du gros diamant qui porte le même nom (Etoile du Sud).

ESTRELLA (PORTO-DA-), ville du Brésil, province et à 9 kilom. N. de Rio-Janeiro; 4,500 hab. Cette ville est située sur l'Inhomerin, à 5 kilom. de son embouchure, dans le fond de la baie de Nietheroy. C'est un port très-fréquenté et un entrepôt de commerce entre Rio-Janeiro et Minas-Geraes. Chambre municipale, justice de paix, tribunal de jury, délégation de police, écoles primaires pour les deux sexes.

La montagne qui se trouve en face de cette ville porte aussi le nom d'Estrella, ainsi qu'une partie de la Borborema à Rio-Grande-do-Norte, et une colonie fondée en l'année 1862, dans le municipe de Taquary, par des Brésiliens, des Allemands, des Danois et un Français. Cette colonie est florissante.

ESTRELLA (SERRA DA), chaîne de montagnes du Portugal, fort basse en général et de composition calcaire. Elle s'étend dans la province de Beira, à l'E., jusqu'à la sierra de Gata en Espagne, et à l'O. jusqu'à la limite septentrionale de l'Estramadure portugaise, point où elle rejoint la serra Alvayazere. Elle a une longueur d'environ 150 kilom., sur une largeur moyenne de 14 kilom.; son plus haut sommet ne dépasse pas 300 mètres. Elle est la continuation de la sierra espagnole de Guadarama et sépare le bassin du Tage de celui du Douro.

ESTRELLA (Jean-Cristoval CALVETE), littérateur espagnol qui vivait au XVIe siècle. Il s'attacha à la personne du fils de Charles-Quint et écrivit le récit d'un voyage qu'il fit en Belgique avec ce prince en 1549. Ce *Très-heureux voyage*, publié à Anvers (1552, in-fol.), est un livre fort curieux et même fort important pour l'étude des mœurs et des usages de l'époque. Estrella a produit quelques autres ouvrages moins considérables : *Encomium* (Anvers, 1560); *El tumulo imperial* (Valladolid, 1559, in-4°).

ESTREMADURE. V. ESTRAMADURE.

ESTREMERA, ville d'Espagne, prov. et à 46 kilom. S.-E. de Madrid, sur la rive droite du Tage; 3,195 hab. Commerce de grains et d'huile. Belle église.

ESTREMOS ou **ESTREMEZ**, ville de Portugal, prov. d'Alentejo, à 39 kilom. N.-E. d'Evora, à 149 kilom. E. de Lisbonne, au pied d'une colline, ramification de la serra de Portalegre; 5,200 hab. Fabrique de faïence et d'alcarazas. Commerce de quincaillerie; carrières de marbre de bonne qualité dans les environs. Place forte, défendue par une bonne citadelle, ch.-l. de la 7e division militaire, Estremos, bâtie en partie sur une hauteur, en partie dans une vallée fertile, se divise en ville haute et en ville basse; elle possède un vaste arsenal bien pourvu d'armes, des rues larges aboutissant à une grande place entourée de beaux bâtiments, trois églises et plusieurs couvents. ‖ Ville du Brésil, prov. de Rio-Grande-do-Norte, sur les bords du lac de Guajiru, à 25 kilom. N. de Natal et à 19 kilom. de la mer; 2,300 hab. Commerce de sucre, de coton et de bois de construction.

ESTRÈNE s. f. (è-strè-ne). Forme ancienne du mot ÉTRENNE. ‖ Redevance payée sous forme de don volontaire. ‖ Vieux mot.

ESTRIBILHO s. m. (è-stri-bi-llo; *ll* mll.). Chorégr. Danse portugaise, sur une mesure à 6/8. ‖ Chanson dont on accompagne cette danse.

ESTRICHÉ (Eustache-François GUÉRIN D'), comédien français qui épousa la veuve de Molière. V. GUÉRIN D'ESTRICHÉ.

ESTRIF s. m. (è-striff — du germanique : anc. haut allem. *strit*, combat; angl. *to strive*, combattre). Combat, dispute, querelle :

> En cet *estrif* la servante tomba.
>
> LA FONTAINE.

‖ Vieux mot. ‖ On a dit aussi ÉTRIF et ESTRIS.

ESTRIF, IVE adj. (è-striff, i-ve. — V. l'étym. du mot précédent). Rétif. ‖ Vieux mot.

ESTRIGON, rivière de France. Elle prend sa source dans les landes de Sen (Landes), baigne Labrit, Brocas, Cère, Uchacq, et se perd dans la Midouze, à 6 kilom. en aval de Mont-de-Marsan, après un cours de 40 kilom.

ESTRIGUE s. m. (è-stri-ghe). Techn. Four où l'on met les glaces pour les recuire et les dresser.

ESTRIQUE s. f. (è-stri-ke. — Ce mot se rapporte au germanique : ancien allemand *strichan*, frotter, passer légèrement sur, raser; allemand *streichen*; anglais *strike*; danois *stryge*; suédois, *stryka*; hollandais *strijken*, d'une racine primitive sanscrite *starg*, *strag*, presser, serrer, frotter, étendre, d'où aussi le latin *stringo*, le grec *strangeuô* et l'irlandais *streangaim*, étreindre. Les formes germaniques données plus haut, par l'addition de l'allemand *holz*, danois *holt*, suédois *træd*, hollandais *stok*, morceau de bois, ont formé les composés : allemand *streichholz*, danois *stryghott*, suédois *stryktræd*, hollandais *strijkstok*, radoire, racloire. Chez nous, le mot *estrique* désignait de même, dans l'origine, un bâton que l'on passait légèrement sur la mesure pour en faire tomber le grain excédant, d'où *estriquer*, mesurer avec l'*estrique*. Nous trouvons toutes ces expressions employées dans les ordonnances du marché au blé de Douai du 5 mars 1233 : « Art. 16. Que nul mesureur ne mesure de mesure qui ne soit enseignée du Douaisien, sur 10 livres d'amende et estre banni de la ville. Comme aussi que nul n'*estrique* d'*estrique* qui ne soit enseignée et ait pleinement 6 poulces de tour, sur le fourfait de 100. — Art. 17. Que chascun mesureur mette le poulce en la moyenne de l'*estrique*, et *estrique* oultre la mesure, sur peine de 10 livres et perdre son mesurage quarante jours). Couteau de bois flexible dont on se sert pour estriquer les formes à sucre. ‖ Outil qui sert à l'étendage du verre à vitres dans les fours à étendre.

ESTRIQUER v. a. ou tr. (è-stri-ké — rad. *estrique*). Boucher avec de la terre les fentes qui se produisent dans les formes à sucre quand elles sèchent.

ESTRIQUEUR s. m. (è-stri-keur — rad. *estriquer*). Techn. Crochet de bois servant à fouler la terre autour d'une forme à sucre, avant de la rafraîchir.

ESTRIQUEUX s. m. (è-stri-keu — rad. *estriquer*). Techn. Outil ayant à peu près la forme d'un gland, qui sert à finir l'intérieur du fourneau des pipes.

ESTRIVEMENT s. m. (è-stri-ve-man — rad. *estrif*). Querelle, discussion. ‖ Vieux mot.

ESTRIVER v. a. ou tr. (è-stri-vé — rad. *estrif*). Combattre, attaquer, quereller. ‖ Discuter. ‖ Vieux mot.

— v. n. ou intr. Etre en querelle. ‖ Vieux mot.

ESTRIVEUR, EUSE adj. (è-stri-veur, eu-ze — rad. *estriver*). Querelleur. ‖ Vieux mot.

ESTRIVIÈRE s. f. (è-stri-viè-re — autre forme du mot *étrivière*). Techn. Nom donné à des bouts de corde attachés aux arbalètes des liserons, dans le tissage de la soie.

ESTROBELLON s. m. (è-stro-bèl-lon — du gr. *strobos*, tourbillon). Anc. mar. Tempête. ‖ Se disait sur la Méditerranée.

ESTROFFE s. f. (è-stro-fe). Manége. Corde qu'on attache à la queue d'un cheval qui marche en tête et qu'on passe au cou du cheval suivant, pour les faire marcher à la file.

ESTROICT s. m. (è-stroi — ancienne forme du mot *étroit*). Anc. mar. Détroit : *En la mer Méditerranée, le gouffre de Ittalie, Montaigentan, Plombin, Capo Mellio en Laconie, l'*ESTROICT *de Gilbathar, le far de Messine et aultres.* (Rabelais.)

ESTROITURE s. f. (è-stroi-tu-re — rad. *estroit*, qui s'est dit pour *étroit*). Etat de ce qui est étroit. ‖ Vieux mot.

ESTROK (Salomon), rabbin du XIVe siècle, dont le véritable nom était **Esdras.** On ne sait rien de sa vie, mais on possède de lui plusieurs ouvrages : un *Commentaire littéral et grammatical sur le Pentateuque*, un *Commentaire littéral et cabalistique sur les premiers prophètes* et sur les livres de *Josué*, des *Juges* et des *Rois* (1396); le *Mystère* ou le *Secret du Seigneur*, commentaire du commentaire d'Aben Ezra sur le *Pentateuque*. Ces trois ouvrages se trouvent manuscrits à la bibliothèque Bodléienne.

ESTROPE s. f. (è-stro-pe — angl. *strop*, même sens). Mar. Anneau en cordage généralement fourré, appliqué dans les cannelures ou engoujures des caisses de poulies, des cosses, et entourant complétement ces objets : *L'*ESTROPE, *outre qu'elle augmente la solidité des poulies, cosses ou margouillets, sert encore, à l'aide du fouet de l'aiguillette dont elle est généralement munie, à frapper ces objets sur un point déterminé.* (Vial du Clairbois.) ‖ *Double estrope*, Estrope formée par deux cordages dont chacun garnit une des deux engoujures dont on munit dans ce cas la poulie. ‖ *Estrope de culasse*, Espèce d'élingue ou d'erse capelée au bouton de culasse, et qui sert à crocher la poulie simple du palan de retraite dans un amarrage à la serre. ‖ *Estrope de hauban*, Boucle faite avec plusieurs tours de filin, amarrée sur la partie inférieure d'un hauban, et servant à crocher la poulie supérieure des palans de ridage. ‖ *Estrope de marchepied*, Etrier qui soutient les marchepieds des vergues. ‖ *Estrope de gouvernail.* V. ERSE DE GOUVERNAIL. ‖ *Estrope de vergue.* V. ERSE DE VERGUE. ‖ *Valet-estrope*, Syn. d'ERSEAU.

— Pêche. Ligne attachée sur la maîtresse corde, dans la pêche aux haims.

ESTROPÉ, ÉE (è-stro-pé) part. passé du v. Estroper : *Poulie* ESTROPÉE.

ESTROPER v. a. ou tr. (è-stro-pé — rad. *estrope*). Mar. Ceindre d'une estrope : ESTROPER *une poulie.*

ESTROPIAT s. m. (è-stro-pi-a — rad. *estropier*). Soldat estropié qui mendie. Vieux en ce sens. ‖ Gueux de profession, qui est estropié ou qui feint de l'être.

ESTROPIÉ, ÉE (è-stro-pi-é) part. passé du v. Estropier. Privé de l'usage d'un ou de plusieurs membres : *Un soldat* ESTROPIÉ. *Un ouvrier* ESTROPIÉ. *On n'est pas tant* ESTROPIÉ *quand on l'est du bras ou de la jambe que quand on l'est de la bourse.* (D'Ablanc.)

— Fam. Défiguré, dénaturé, mal dit, mal prononcé, mal exprimé : *Des mots* ESTROPIÉS. *Un rôle* ESTROPIÉ. *Une pensée mutilée et* ESTROPIÉE *est une pensée dont le sens n'est pas complet.* (Le P. Bouhours.) ‖ Incomplet : *Quelle différence de ce plaisir* ESTROPIÉ, *si je puis parler de la sorte, à celui que le même air ferait éprouver s'il était chanté dans le goût et l'esprit qui lui conviennent!* (D'Alemb.) ‖ Mal agencé, mal combiné, ou dont les proportions ne sont pas gardées : *Si j'examinais ici les bâtiments de Paris, je prouverais qu'il en est les trois quarts d'*ESTROPIÉS *par fausse hauteur des colonnes.* (Fourier.)

— Pêche. Se dit d'une morue qui n'est pas entière.

— Substantiv. Personne estropiée : *A la suite de toutes les guerres, on aperçoit dans les rues une quantité d'*ESTROPIÉS.

— s. m. pl. Entom. Groupe d'insectes lépidoptères diurnes, qui, dans le repos, tiennent leurs ailes supérieures relevées et les ailes inférieures étalées, de telle sorte qu'ils paraissent avoir les ailes luxées; telles sont les espèces du genre hespérie.

— **Antonymes.** Ingambe, valide.

— **Encycl.** Le mot *estropié* nous arrive au fond d'une sébile de cul-de-jatte, perché sur des béquilles ou à califourchon sur une bosse. « Tout est bien dans la nature, » a dit le doux Fénelon; tout y prouve la puissance et la bonté du Créateur; et, pour démontrer sa thèse, Fénelon déploie à nos yeux le riche manteau de la nuit, semé d'étoiles, ou nous fait assister au flux et au reflux des mers; il nous conduit au pied d'un arbre, il en mesure le tronc et en fait couler la séve... C'est du pus qui découlerait des membres tordus, malingres, pourris et cariés des *estropiés*. Non, non, monseigneur, tout n'est pas pour le mieux dans ce pire des mondes possibles, n'en déplaise à Leibnitz et à ses disciples. La guerre s'y prend autrement que la maladie; ses canons, ses boulets, ses obus cassent les os, mais elle le fait au grand jour, avec une célébrité brillante, à coups de canon et à coups de sabre; elle leur enlève des membres, mais elle leur laisse le plus souvent la santé. Ses *estropiés*, à elle, ont bonne mine, bonne humeur; on les reconnaît. Elle a d'ailleurs eu soin de leur mettre un petit signe rouge à la boutonnière et un brevet de pension dans la poche. Mais la nature fait sa besogne mystérieusement, dans l'ombre; elle roule des bosses, invente des difformités, coule sournoisement de l'humeur au lieu de moelle dans les os de ses parias; elle tord le poulet dans l'œuf et noue l'enfant dans le ventre de sa mère; puis elle laisse tomber tout à coup au milieu de la rue les fantoches disloqués, détraqués et lugubres, et les voilà qui s'en vont chétifs, laids, hideux, et, heureusement, impuissants; ils mourraient là si la pitié ne les ramassait pas; ces pauvres êtres sont condamnés à devenir des mendiants et des gueux. On se souvient de la cour des Miracles, cette caserne générale des *estropiés*. Ils avaient ramassé dans un coin tous leurs membres épars comme des ossements dans un charnier, et à certains jours ils se jetaient dans Paris près des bornes. Les scrofuleux ouvraient leur plaie comme une bourse, et les culs-de-jatte tendaient leurs sébiles; Paris y laissait tomber des sous, et, le soir, tous les membres gangrenés de cette république des *estropiés* se partageaient l'aumône de la moderne Babylone. Aujourd'hui, il n'y a plus de cour des Miracles, mais il y a, comme il y aura toujours, des *estropiés*. On les voit mendier, jouer de l'orgue; on les trouve partout, à la porte des églises, sur les boulevards les jours de fêtes nationales, avec des figures confites comme s'ils craignaient que leurs malheurs ne suffissent pas à attendrir les cœurs des heureux de ce monde.

ESTROPIEMENT s. m. (è-stro-pî-man — rad. *estropier*). Action d'estropier; état d'une personne estropiée : *L'*ESTROPIEMENT *de cinquante mille hommes est une bagatelle pour un conquérant.*

ESTROPIER v. a. ou tr. (è-stro-pi-é — de l'ital. *stroppiare*, dont l'origine est inconnue. L'Italien Ferrari le dérive du latin *torquere*, opiniou qui n'a pour elle aucune vraisemblance. Ménage rapporte la forme italienne au grec *strepein*, qui signifie tordre, d'où le bas latin *stropium*, l'italien *stroppiare* et le français *estropier*. Diez propose par conjecture le latin *extorpidare*, rendre roide, engourdi. Muratori fait mention de *turpis*, laid; mais tout cela est incertain. — Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. du pl. de l'imp. de l'indic. et du prés. du subj. : *Nous estropiions, que vous estropiiez*). Priver de l'usage d'un ou de plusieurs membres : *Il a fait une chute qui l'*A ESTROPIÉ *pour toute sa vie. Il a reçu sur le bras deux coups de sabre qui ont failli l'*ESTROPIER. *Une paralysie l'*A *complétement* ESTROPIÉ. *Les coups de poing que les portefaix se donnent pour se flatter seraient capables d'*ESTROPIER *des personnes délicates.* (Malebr.)

> On ne se saurait trop méfier des coulisses,
> On peut trop aisément s'y faire *estropier*.
>
> TH. DE BANVILLE.

— Par ext. Gâter, dénaturer, mal rendre, mal exprimer : ESTROPIER *des noms propres. Vous* ESTROPIEZ *ma pensée. Ils* ONT ESTROPIÉ *un morceau de Rossini. Ce que je crains, ce sont les acteurs, et je prendrais plutôt le parti de faire imprimer l'ouvrage que de le faire* ESTROPIER. (Volt.) *Avec leur manière d'*ESTROPIER *le français et d'avoir toujours l'air de planer dans les nues, ces Allemands sont les plus habiles crocheteurs de secrets!* (Balz.) *Si Saint-Simon avait voulu retoucher et corriger, il* AURAIT *gâté et* ESTROPIÉ *son œuvre.* (Sainte-Beuve.)

> . . . Va-t'en faire amende honorable au Parnasse
> D'avoir fait à tes vers *estropier* Horace.
>
> MOLIÈRE.

> Ah! comme à chaque mot que ta bouche *estropie*
> Il murmure, en secret, de ton audace impie!
>
> FR. DE NEUFCHATEAU.

‖ Mal agencer, mal combiner, ne pas mettre dans les proportions convenables : ESTROPIER *une figure.*

S'estropier v. pr. Se blesser soi-même ou l'un l'autre, de manière à perdre l'usage d'un ou de plusieurs membres : *Il* S'EST ESTROPIÉ *en tombant du haut d'une échelle. Ne vous battez pas ainsi, vous allez* VOUS ESTROPIER.

— Fig. Gâter son propre ouvrage :

> Voulant se redresser, soi-même on *s'estropie*,
> Et d'un original on fait une copie.
>
> BOILEAU.

ESTROUIF s. m. (è-strou-iff). Mar. Tolet d'aviron.

ESTUAILLE s. f. (è-stu-a-lle; *ll* mll.). Magasin de sel. ‖ Vieux mot.

ESTUAIRE s. m. (è-stu-è-re — latin *æstuarium*, mot formé de *æstus*, flux de la mer, marée, et qui désigne le lieu où le flot pénètre. *Æstus* signifie proprement bouillonnement, grande chaleur, et se rattache, de même que *æstas*, chaleur, été, et *ædes*, foyer, demeure, à un radical identique à la racine sanscrite *idh*, *indh*, brûler, enflammer, d'où, entre autres dérivés : le sanscrit *idhma*, *indhana*, *êdha*, *êdhas*, bois à brûler, *êdhatu*, feu, *aidh*, *aidha*, flamme. A la même famille appartiennent aussi le grec *aithein*, brûler, être ardent, *aithos*, feu, *aithêr*, air pur, air subtil des régions supérieures; l'anglo-saxon *âd*, bûcher; ancien allemand *eit*, bûcher et feu, *eitjan*, cuire; le kymrique *aidd*, chaleur, irlandais *aedh*, feu). Géogr. Sinuosité du littoral, qui n'est couverte d'eau qu'à la marée haute. ‖ Embouchure d'un fleuve formant une espèce de golfe : *Les rivages de l'*ESTUAIRE *girondin encadrent de vastes nappes d'eau où l'on peut étudier tous les phénomènes des courants et des marées.* (Reclus.) *Les végétaux dont est formée la houille se sont accumulés dans des* ESTUAIRES *aux embouchures de larges rivières.* (A. Maury.)

— Antiq. rom. Etang maritime où l'on nourrissait des poissons.

ESTURGEON s. m. (è-stur-jon — du germanique : anc. haut allem. *sturio*, allem. *stœr*, même sens). Genre de gros poissons, type de l'ordre des sturioniens : *A cause de son prix et de sa rareté, l'*ESTURGEON *ne paraît guère dans son entier que sur les tables souveraines.* (Grimod.)

> A son souper, un glouton
> Commande que l'on apprête
> Pour lui seul un *esturgeon*.
> Il n'en laissa que la tête.
>
> LA FONTAINE.

— s. m. pl. Groupe de poissons cartilagineux, ayant pour type le genre esturgeon. On dit mieux STURIONIENS. V. ce mot.

— **Encycl.** Ce genre de poissons cartilagineux, dont le nom scientifique est *acipenser*, forme le type de l'ordre des *sturioniens* ou *chondroptérygiens à branchies libres*. Les *esturgeons* présentent les formes générales des squales; leur corps est garni d'écussons osseux, implantés sur la peau en rangées longitudinales; la tête est cuirassée extérieurement; la bouche, petite, placée sous le museau, portée sur un pédicule à trois articulations, plus protractile que celle des squales, est dépourvue de dents; l'os palatin est soudé aux maxillaires supérieurs; les lèvres, qui sont entières ou divisées, présentent dans leur épaisseur des vestiges d'os intermaxillaires; les narines et les yeux sont placés de côté; il n'y a point de traces extérieures d'oreille interne; le labyrinthe est renfermé tout entier dans les os du crâne; derrière la tempe est un évent qui conduit aux ouïes; la vessie natatoire est très-grande et communique par un large trou avec l'œsophage. La nageoire dorsale est placée en arrière des ventrales, et l'anale en dessous; la caudale entoure l'extrémité de l'épine et présente en dessous un lobe saillant, mais plus court que la pointe principale. Outre ces caractères génériques, les *esturgeons* se reconnaissent à leur forme allongée, à leur museau plus ou moins proéminent, suivant les espèces, à la présence d'un opercule qui recouvre l'ouverture branchiale; la valvule de leur intestin est en spirale, et le pancréas forme, comme chez les squales, une glande conglomérée. Leurs couleurs sont généralement ternes. Les espèces se distinguent entre elles par le nombre et la nature des écussons dont leur corps est armé. Leur taille, très-variable, dépasse quelquefois 8 mètres. Mais, s'ils ressemblent aux squales par la forme et les dimensions, ils leur sont inférieurs en force musculaire, quoiqu'ils soient bien doués sous ce rapport. Leur bouche, plus petite, ne présente que des cartilages plus ou moins ossifiés, au lieu de ces dents aiguës, longues et menaçantes qui caractérisent le requin et ses congénères. Aussi les *esturgeons* ont-ils des mœurs beaucoup plus pacifiques, que l'on a attribuées à tort à un instinct naturel de douceur, et qui ne sont qu'une conséquence de leur faiblesse. Leur voracité est, en effet, très-grande; l'énorme volume de ces poissons doit faire penser qu'il leur faut une quantité considérable de proie, grosse ou petite. Ils dévorent un nombre prodigieux d'êtres vivants, qu'ils avalent tout entiers ou à demi broyés entre leurs mâchoires cartilagineuses, l'absence de dents ne leur permettant pas de les déchirer. Le *huso*, la plus grande espèce du genre, avale ainsi de jeunes phoques, des oiseaux nageurs, ou même des substances non alimentaires, mais propres à remplir la vaste capacité de son estomac. En général, les autres *esturgeons* ne se nourrissent guère que de vers, de poissons faibles, de petite taille, ou de leurs œufs. Les petites espèces et les jeunes sujets sucent plutôt qu'ils ne mangent. On a prétendu, mais c'est au moins exagéré, que ces poissons n'avalaient jamais de nourriture grossière; de là l'expression proverbiale qui a cours dans certains pays : *Sobre comme un esturgeon.*

On connaît huit espèces d'*esturgeons*, également réparties entre l'Europe et l'Amérique du Nord. On les trouve dans toutes les mers de ces deux parties du monde. Au printemps, ils remontent, souvent en troupes nombreuses, les grands fleuves et leurs affluents, et arrivent jusque dans les lacs. C'est là que s'effectue leur propagation; leur fécondité est prodigieuse; leurs œufs égalent quelquefois le tiers du poids de l'animal; on en a compté près d'un million et demi dans l'ovaire d'une femelle d'*esturgeon* commun. Les petits descendent à la mer aussitôt après leur naissance et ne remontent plus dans les eaux douces que lorsqu'ils sont adultes. Les autres abandonnent les fleuves vers la fin de l'été et redescendent à la mer, où ils prennent leurs quartiers d'hiver. Quelquefois, néanmoins, les grandes espèces remontent dans les eaux douces, pour se soustraire au froid, et se cachent dans les cavités du rivage. Il paraît que, grâce à la structure de leur appareil respiratoire, qui retient davantage le liquide, les *esturgeons* peuvent vivre assez longtemps à l'air libre. Dans les eaux marines, ils se nourrissent de harengs, de maquereaux et de morues; dans leur remonte, ils mangent des saumons. On a appelé les *esturgeons* « conducteurs des saumons, » parce qu'ils émigrent en même temps. L'*esturgeon* commun (*acipenser sturio*) est l'espèce la plus répandue; il atteint de grandes dimensions : les individus de 4 à 5 mètres de longueur ne sont pas rares. Son museau est pointu; la gueule est ouverte en dessous et placée de telle façon qu'elle touche la terre lorsque l'animal est couché sur le ventre; les mâchoires sont garnies de cartilages assez durs; les lèvres sont divisées en deux lobes au moins, de telle sorte que le poisson peut les avancer ou les retirer à volonté. Entre l'ouverture de la bouche et l'extrémité du museau, on voit quatre barbillons déliés, très-mobiles, vermiformes, qui attirent assez souvent les petits poissons imprudents jusqu'auprès de la gueule de l'*esturgeon*, dont la tête est cachée au milieu des herbes aquatiques. La couleur générale de cette espèce est blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le dos et noires sur la partie inférieure du corps. Ce poisson habite toutes les mers de l'Europe et se trouve aussi dans la mer Rouge. Au printemps, comme tous ses congénères, il remonte les fleuves et leurs affluents, souvent assez haut. En 1800, on a pris un *esturgeon* dans la Seine, près de Neuilly. Ceux qu'on prend aujourd'hui dans le Rhône sont moins nombreux et moins gros qu'autrefois, ce qu'on attribue à l'agitation causée par les roues des bateaux à vapeur. Pline rapporte que de son temps on en trouvait de monstrueux dans le Pô; mais l'exagération familière au savant naturaliste ne permet d'accueillir cette assertion qu'avec une certaine réserve. D'après Pallas, ils sont si communs dans l'Oural, qu'ils ont quelquefois endommagé les digues et qu'on a été forcé de les disperser à coups de canon. On ne rencontre guère les *esturgeons* que dans les cours d'eau larges et profonds, soit qu'ils y trouvent plus facilement l'aliment de leur choix, soit qu'une grande masse d'eau soit nécessaire à un poisson d'un si grand volume et qui aime à se mouvoir librement. Il grandit et engraisse dans les rivières profondes et rapides, et peut atteindre un poids de 500 kilogrammes. Dans les eaux douces ou salées dont le fond est très-limoneux, il fouille la vase avec son museau pointu, pour y trouver les vers dont il se nourrit. Il voyage quelquefois par couples, et plus souvent par troupes nombreuses. On ne pêche l'*esturgeon* que dans les fleuves, et au filet; dans la Garonne, c'est au printemps et en été qu'a lieu cette pêche. Quand un individu est pris, on le retire et on l'attache à un bateau, en lui passant une corde qui traverse les ouïes et la gueule; on peut ainsi conserver ces poissons vivants pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'on en ait pris assez pour les transporter au marché. On en prend aussi beaucoup dans la Loire; on prétend qu'on présenta à François Ier un *esturgeon* long de 6 mètres, pêché dans ce fleuve. On